



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Bosnie-Herzégovine

Question écrite n° 3694

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en Bosnie-Herzégovine et tout particulièrement sur le massacre de Srebrenica. Bien que des inculpations aient été prononcées et confirmées par le tribunal pénal international de La Haye, elles n'ont pas été suivies d'effets. Aussi lui demande-t-il quelles mesures il compte prendre pour que justice soit rendue.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Weber](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3694

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 1997, page 3118

Question retirée le : 27 octobre 1997 (Fin de mandat)